

## ATELIER 1 : DES RIVIÈRES À L'OcéAN, L'EAU QUI RELIE NOS TERRITOIRES

Avec 20 000 km de côtes dont 5500 km en France métropolitaine, l'espace maritime français recouvre une rare richesse paysagère et maritime. Les fleuves, rivières, mers et océans relient les hommes et les territoires, ils constituent un bien commun, souvent altéré, que nous devons protéger. Différents acteurs travaillent en silos, bien souvent sur des périmètres définis par des compétences administratives. Comment agir collectivement pour une prise en compte coordonnée des différents acteurs fluvio-maritimes ?

Animation de l'atelier :  
**Jean-Eric Aubert**,  
Président de la Société  
Française de  
Prospective et  
Président de l'Université  
Internationale de la Mer

### MANIFESTE POUR UNE POLITIQUE PARTICIPATIVE ET CONTRIBUTIVE DE L'EAU

Les conseils de développement partagent la conviction qu'il est urgent de développer des stratégies intégrées, collectives et inclusives à toutes les échelles du local au national, en faisant fi des politiques sectorielles, pour mettre en œuvre des actions efficaces dans l'ensemble des territoires.

Le Manifeste a été présenté à Monsieur **François Lambert**, directeur de cabinet de la Ministre de la mer et a fait l'objet d'un échange par visioconférence à l'occasion de cet atelier.

1 Reprendre l'idée du Grenelle de la mer et de son livre bleu d'un « Archipel France » pour une politique maritime intégrée. Cette politique qui exprime la solidarité des territoires et des acteurs, des bassins hydrographiques, des bassins versants, du littoral à la haute mer, se décline dans les régions et les territoires infrarégionaux définis de façon concertée. Elle nécessite une coordination à toutes les échelles, de la commune au bassin versant.

2 Associer les Conseils de développement à la création et au fonctionnement des parlements locaux de la Mer et de l'eau dans leur espace territorial (EPCI ou leurs groupements) afin d'assurer une prise en compte globale du cycle de l'eau.

Intégrer dans la loi le rôle des Conseils de développement dans l'élaboration d'une stratégie locale mer-littoral-bassins versants dont ils peuvent être les initiateurs.

3 Mettre en œuvre une gestion intégrée mer-littoral-bassins versants de façon pérenne en s'appuyant sur les méthodes de Gestion Intégrée des Zones Côtières expérimentées dans les territoires.

4 Intégrer la politique maritime et la politique de l'eau dans les projets de territoire locaux et régionaux (SRADDET).

6 Reprendre la préconisation du Grenelle de la mer : « Assurer la couverture de tous les territoires littoraux par des SCoT avec volet littoral avant 2015 et mise en place d'une incitation financière, et sur toute la France en 2020 », et créer ou renforcer un volet maritime et aquatique dans les PLUi.

7 Appliquer et suivre les recommandations de la Stratégie Nationale Mer et Littoral à l'échelle locale (projet de territoire, SCoT, Schéma de Mise en Valeur de la Mer...).

« Amener l'océan à tous les publics » : associer les Conseils de développement aux défis 6 et 7 du Programme Prioritaire de Recherche Océan et Climat 2020-2027 qui prévoit de sensibiliser le grand public et une participation des acteurs locaux.

Téléchargez le manifeste



## LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES

Démarche et outil de gouvernance des territoires littoraux visant un développement durable, la gestion intégrée des zones côtières répond aux attentes et aux besoins de coordination souvent évoqués dans les territoires maritimes. Elle promeut une gestion intégrée de l'espace et des ressources prenant simultanément en compte les enjeux terrestres et marins, naturels, économiques et sociaux d'une zone littorale définie comme territoire cohérent de réflexion et d'action.

Faute d'un financement pérenne de l'animation, la GIZC est trop souvent considérée comme un projet dans un temps limité et non comme l'outil de gouvernance de long terme qu'elle devrait être.

*Agnès d'Artigues, Directrice adjointe du Syndicat Mixte du Bassin de Thau*

Le territoire de Thau réunit bon nombre de problématiques de gestion en territoire littoral soumis à des contraintes de risques naturels, de préservation des milieux et des espaces naturels et agricoles, de gestion raisonnée des ressources, notamment celles en eau, et est confronté à un accroissement démographique à maîtriser. C'est dans ce contexte que depuis 15 ans sont engagées des politiques contractuelles intégrées permettant de réunir les acteurs du territoire autour d'un programme d'action global, qui vise un développement durable et solidaire du territoire de Thau. Le nouveau contrat de gestion intégré, labélisé par le Ministère Contrat de transition écologique, couvre la période 2020-2025. Il comprend près de 500 actions articulées autour de 4 axes. Ce contrat donne à chaque acteur, public ou privé, une place particulière pour préserver le capital environnemental, tout en offrant des perspectives nouvelles de développement basées sur la résilience littorale, en s'appuyant notamment sur des solutions innovantes.

## LA SEINE : UN ENJEU PARTICIPATIF ET COOPÉRATIF

Indépendamment de la réponse politique, à la hauteur ou non des enjeux identifiés, la démocratie participative, ou la capacité d'agir de nos concitoyens, organisée ou non, doit également accompagner le processus démocratique et éclairer la décision politique. L'axe Seine est à ce titre un exemple des coopérations systémiques et supra territoriales à développer en vue de connecter les différents maillons de la chaîne. S'il existe une initiative institutionnelle de Paris au Havre autour des enjeux liés à la Seine, force est de constater que les Conseils de développement n'ont pas la taille critique et donc nécessaire, pour traiter les différents enjeux de l'amont à l'aval d'un fleuve, alors même que la gestion des uns est interdépendante avec celle des autres. Pour autant des débuts de réponses existent, et qu'il faut prolonger.

- A quelles échelles coopérer ?
- CoDev / CESER : quelles articulations ?

*Michel Nery, Président du Conseil de développement de Grand Paris Seine & Oise*

## CONTRIBUTION POUR UNE POLITIQUE MARITIME INTÉGRÉE

Le Conseil de développement de la métropole et du pays de Brest a conduit plusieurs auto-saisines sur la mer et le littoral. Parmi les propositions formulées :

- Construire un projet et une stratégie maritime pour le Pays de Brest ;
- Élaborer un SCOT maritime ;
- Élaborer et mener une politique de la Rade de Brest qui s'inscrit dans la stratégie maritime du territoire ;
- Mettre en place un outil de gouvernance ad hoc adossé au Pays de Brest dans une démarche de coconstruction associant élus et usagers.

## LES ASSISES CITOYENNES DE LA MER ET DU LITTORAL

En 2021, le Réseau des Conseils de développement bretons a organisé la 3ème édition des assises citoyennes de la mer et du littoral. A partir des réflexions menées par les conseils de développement, ces journées ont permis d'échanger sur les stratégies maritimes locales et régionales. Face aux mutations qui vont transformer les activités maritimes et celles liées à la mer et au littoral, la mobilisation des acteurs économiques et sociaux, mais aussi celle des citoyens, est essentielle. Le CESER et les Conseils de développement, avec leurs travaux spécifiques sur ces enjeux maritimes et leur habitude de travail en réseau, peuvent apporter leurs réflexions et préconisations dans ce débat. Une plateforme numérique permet de faire connaître et de partager les actions, et de poursuivre les débats sur un grand nombre de sujets.

Visionnez la vidéo de la 3ème édition

